

LE PARLEMENT DES ENFANTS – 28^{ème} édition

Année 2024-2025

PROPOSITION DE LOI

« Fermes Bleues »

visant à encourager les agriculteurs à installer des bassins de filtrants naturels afin de purifier l'eau de ruissellement

PRESENTEE PAR

Les élèves de CM1-CM2 de Madame Renoux,
Ecole primaire Les Tilleurs à Angliers
(Académie de Poitiers)

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Notre petite école se trouve dans le nord de la Vienne. Ici, le paysage est très rural, nous sommes entourés de champs. Dans notre classe, plusieurs parents, ou membres de notre famille, sont agriculteurs. D'ailleurs, notre département compte plus de 4000 exploitations agricoles. L'agriculture occupe environ 70 % du territoire. Chez nous, dans la région de Loudun, les agriculteurs cultivent surtout des céréales, du colza et du tournesol.

Nous sommes conscients que l'agriculture est l'une des causes de pollution des océans, à cause des produits chimiques et des pesticides utilisés dans les champs et ce, même si nous sommes éloignés de presque 200km des côtes comme cela est notre cas. L'eau de pluie emporte ces substances vers les rivières, qui finissent par se jeter dans l'océan. Heureusement, il existe des alternatives plus écologiques, comme l'agriculture raisonnée, le bio ou encore des méthodes naturelles pour protéger les cultures.

Mais nous savons aussi que les engrais et pesticides jouent un rôle nécessaire dans l'agriculture moderne car ils permettent d'aider les plantes à bien pousser en leur apportant des nutriments essentiels, qui leur manquent parfois dans le sol, et de protéger les récoltes contre les maladies et les ravageurs.

Aujourd'hui, le défi est de trouver un équilibre entre produire suffisamment de nourriture et préserver l'environnement.

C'est pourquoi, nous avons imaginé cette loi "Fermes Bleues" dont l'objectif est d'aider les agriculteurs à installer des bassins filtrants naturels dans un endroit stratégique près de leurs champs. Des plantes aquatiques, comme le roseau ou la jacinthe d'eau, serviraient à filtrer l'eau de pluie avant qu'elle n'atteigne les rivières et les océans. Ces végétaux capturent les polluants, comme le nitrate et le phosphate, qui sont la cause de l'eutrophisation des océans et dégradent la qualité de l'eau.

Grâce à ces bassins, la pollution des océans diminuerait et cela protégerait les milieux marins. Mais ce n'est pas tout ! Ces zones humides offriraient aussi un refuge pour les oiseaux, les insectes et d'autres espèces locales.

Pour que cette loi fonctionne, nous proposons :

- Des aides financières pour encourager les agriculteurs à créer ces bassins et les besoins de formations et d'entretien.
- Un label spécial pour valoriser les fermes qui s'engagent dans cette démarche écologique.
- Un projet éducatif avec les écoles, où les élèves pourraient planter des végétaux filtrants et observer les bienfaits de ces bassins sur l'environnement.

Nous pensons qu'une agriculture durable et la protection environnementale peuvent se concilier. Grâce à cette loi, les agriculteurs et les élèves pourront agir ensemble pour un monde plus respectueux des océans !

Article 1

Les agriculteurs sont encouragés à installer des bassins de rétention naturels sur leur exploitation pour capter et filtrer les eaux de ruissellement avant qu'elles n'atteignent les cours d'eau. Des végétaux filtrants (roseaux, jacinthes d'eau...) sont plantés dans les bassins afin de retenir et d'éliminer les polluants agricoles.

Article 2

L'État met en place des aides financières pour accompagner les agriculteurs dans l'installation et l'entretien des bassins filtrants. Les agriculteurs peuvent bénéficier d'une formation et de conseils afin de mieux les gérer et les rendre plus efficaces.

Article 3

Un label environnemental « Fermes Bleues » est attribué aux exploitations agricoles ayant installé et entretenu des bassins de filtration naturelle afin de montrer l'implication des exploitants dans la protection de l'environnement et d'aider les consommateurs à repérer les produits venant de fermes respectueuses des océans.

Article 4

Les établissements scolaires sont encouragés à participer à des projets éducatifs en lien avec ces bassins (plantation de plantes filtrantes, suivi de la qualité de l'eau...) afin de mieux comprendre les liens entre l'agriculture, la pollution de l'eau et la préservation des océans.